

# COMMUNIQUE DE PRESSE



Paris, le 8 novembre 2019

## **Incident à la cokerie d'ArcelorMittal Florange : la CFE-CGC appelle à l'apaisement et restera attentive aux suites données à ce dossier**

A la suite de l'incident survenu le 30 octobre 2019 à la cokerie du site d'ArcelorMittal Florange, la CFE-CGC appelle à l'apaisement, après des propos mensongers tenus par un syndicaliste et repris sans vérification par la presse régionale en amont d'une réunion CSE concernant le déversement volontaire d'acide dans la rivière La Fensch.

La CFE-CGC confirme que la direction a bien expliqué aux élus réunis en CSE qu'il n'y a pas eu de déversement ni intentionnel ni accidentel de 400 litres d'acide dans la Fensch.

Le PH maxi relevé par les instruments de contrôle en continu est de 6,3 donc parfaitement dans les tolérances de la fourchette autorisée qui est de 5,5 - 8,5.

La suite de cet incident est sous contrôle des autorités de l'Etat et des services associés qui feront part de leurs remarques et conclusions.

La CFE-CGC regrette que cet incident ait fait l'objet d'un détournement pour servir à un tout autre but, ayant pour effet de desservir l'intérêt de la société et des salariés.

La CFE-CGC connaît l'implication et les efforts fournis par l'ensemble des salariés de la cokerie qui se battent quotidiennement pour assurer la pérennité de leur installation surtout pendant cette période de fortes incertitudes.

La CFE-CGC apportera son soutien continu aux salariés qui défendent leur outil de travail et restera attentive aux suites qui seront données à ce dossier.

**Contact presse** Christophe Chemin

Secrétaire de la section CFE-CGC Arcelormittal Florange | 06 95 83 33 13